



Université Abdelmalek Essaâdi
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
Formation Continue
Adresse: Route de l'Aéroport, B.P : 1255 Tanger-Maroc
Tél. :0539-31-34-87/88/89 Fax : 0539-31-34-93 ; Site : www.encgt.ma

Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Comptabilité Gestion [DCA-CG]

Année universitaire 2019-2020

CONVENTION

Vu Loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 8 ;
Vu le règlement relatif aux Marchés des travaux, fournitures ou prestation de services au compte de l'Université Abdelmalek ESSAADI – TETOUAN
Vu la lettre d'Accréditation émanant du Monsieur le Président de l'Université Abdelmalek ESSAADI et adoptée par le conseil de l'Université, réuni le 29 juillet 2019

Entre les soussignés :

L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger – Route de l'Aéroport, B.P 1255, dénommée ci- après ENCGT et représentée par son Directeur Monsieur Mohammed EZZNATI, d'une part; **Et**

Mme/Mlle/M.....

C.I.N.....

Adresse :ci-après dénommé
(e) INTERESSE d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article n° 1 : Objet de la convention

- La présente convention a pour objet la formation continue sanctionnée par le Diplôme d'Université : Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Comptabilité et Gestion (DCA- CG).

Article n° 2 : Consistance

Cette formation vise à attribuer à l'intéressé un Diplôme d'Université de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger organisé dans le cadre de la formation continue selon les modalités ci- dessous :

- Thème de la formation : Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Comptabilité et Gestion (DCA- CG).
- Spécificité de la formation : Le DCA CG est un diplôme attribué à des formations spécifiques aux métiers de la comptabilité et de la gestion au bénéfice des diplômés (étudiants ou cadres d'entreprises) issus d'une formation Bac+2 ou équivalent en économie et gestion.
- Modules de formation : Environnement juridique de l'entreprise, Finance d'entreprise, informatique et systèmes d'information, Pilotage des organisations, Développement de personnel et outils d'aide a la décision, Séminaires d'approfondissement et Stage de fin d'études (2 mois).
- Durée de la formation : deux semestres plus 2 mois de stage de fin d'études ou mission professionnelle.

- L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des modules avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et la soutenance du projet professionnel.

Article n° 3 : Modalités de paiement

Les frais de formation sont arrêtés à la somme de 25 000 DH (Vingt cinq mille dirhams) à régler par versement ou par virement bancaire au compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) dès l'inscription et selon les modalités suivantes :

- 1ère tranche : 10 000 DH payable d'avance à la signature de la convention et non remboursable en cas de désistement de l'intéressé.
- 2ème tranche : 7 500 DH à régler en début février 2020.
- 3ème tranche : 7 500 DH à régler en début mai 2020.

Article n° 4 : Durée de la convention

Les clauses de la présente convention prennent fin en même temps que la formation dispensée par l'Etablissement. La formation se déroulera au sein de l'ENCG de Tanger.

Article n° 5 : Obligations de l'ENCGT

- L'ENCGT s'engage d'une part, à assurer l'enseignement de l'ensemble des modules prévus dans le cadre de la formation (cours, séminaires, visites d'entreprises) et d'autre part à encadrer le participant pour réaliser son projet de fin d'études donnant lieu à la rédaction et la soutenance d'un rapport.
- L'ENCGT délivre, à la fin du cycle de formation, un Diplôme du Cycle d'Approfondissement en Comptabilité et Gestion, aux participants qui ont satisfait à toutes les exigences de cette formation.

Article n° 6 : Obligations de l'INTERESSE

- L'Intéressé s'engage à régler à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger dans le cadre de la présente convention la totalité des frais de formation selon le calendrier susmentionné en article 3. Le règlement des sommes dues sera effectué au profit de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) selon la réglementation en vigueur.
- Le règlement est à effectuer par versement ou par virement bancaire au compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) ouvert à la Trésorerie Provinciale de Tétouan.
- L'intéressé s'engage à respecter le règlement interne de l'ENCGT.
- La soutenance du projet de fin d'études (PFE) doit se faire au plus tard fin décembre 2020, sauf dérogation accordée par le Directeur de l'ENCGT.

Article n° 7 : Frais de timbres

- Les frais de timbre de la présente convention sont à la charge de l'intéressé.

Article n° 8 : Résiliation

- La convention peut être résiliée de plein droit en cas de défaut de paiement ou en cas de non exécution de l'une des clauses de la convention.

Article n° 9 : Litiges

- Tous les litiges découlant de l'exécution de la présente convention seront réglés à l'amiable ou à défaut portés devant le Tribunal de Tanger.

Fait à Tanger, le :

Le Directeur

L'intéressé
(Lu et approuvé)